

REGLEMENT DU RALLYE VTT

« SPECIALE TAUFFS »

❖ 1 - Définition :

Le rallye vtt « **ENDURO DES TAUFFLARDS** », format enduro sprint, est une épreuve vtt dont le parcours d'environ 30 kms alterne des liaisons (**L**) non chronométrées et des épreuves spéciales (**ES**) chronométrées à profil majoritairement descendant.

Cet événement est organisé par l'association Taufflard Team Pageas dont le siège social est sis à la mairie de Pageas, 87230.

Le concurrent qui aura réalisé l'intégralité du parcours (Liaisons + ES) en effectuant l'ensemble des ES en un minimum de temps (le temps des ES étant cumulé) se verra décerner le trophée récompensant le vainqueur du rallye.

En cas d'égalité, le concurrent qui aura effectué la dernière spéciale en un minimum de temps sera déclaré vainqueur. Si toutefois l'égalité persistait sur la dernière spéciale, les participants seraient départagés sur l'avant-dernière spéciale, etc.

Si égalité parfaite il y a sur les 5 spéciales, le vainqueur serait tiré au sort.

Si l'un des concurrents à égalité a parcouru le rallye au guidon d'un vtt semi rigide, la victoire finale lui sera acquise du fait de la plus grande difficulté à piloter que représente l'utilisation de ce type de vtt sur ce type de parcours. Ceci s'applique sur la dernière spéciale et ainsi de suite si l'égalité persiste.

Pour des raisons évidentes d'organisation, le nombre de concurrents est limité à **100**.

Ce nombre pourra être porté à 110 ou 120 pilotes si un trop grand nombre d'engagements sont mis en attente et à la seule décision de l'organisation et à la condition expresse que le contrat d'assurance contracté par l'organisateur permette cette disposition.

Au-delà des 100 premiers inscrits, une liste d'attente, dans l'ordre de réception des inscriptions sera ouverte. Si le nombre de places est augmenté à 110 ou 120 pilotes, ou dans le cas de désistements de dernière minute, les personnes sur liste d'attente seront prévenues par mail jusqu'à la veille de la course.

❖ 2 - Participation :

Le rallye est ouvert à tous, licenciés ou non, dont la date de naissance est antérieure au 31/12/1997.

Les licences 2014 UFOLEP type VTT EN COMPETITION, FFC (valide pour la compétition), FSGT (valide pour la compétition) ou autres fédérations liées à l'UCI sont acceptées.

Les non licenciés devront produire lors de leur engagement un **certificat médical de moins de un an** de non contre-indication à la pratique d'un sport d'endurance en compétition.

Les participants ont connaissance que :

-Aucune inscription ne sera faite sur place, sauf indication contraire sur le blog de l'organisateur. (lestaufflards.over-blog.com)

-Aucun certificat médical ne sera délivré sur place.

-Aucune décharge ne sera acceptée.

-Les concurrents mineurs doivent fournir une autorisation parentale.

❖ 3 - Catégories :

Il y a six catégories retenues pour le rallye, à savoir :

- Scratch
- Junior Hommes (17-19 ans) nés entre le 01/01/1995 et le 31/12/1997
- Senior Hommes (20-39 ans) nés entre le 01/01/1975 et le 31/12/1994
- Senior Hommes (40 +) avant le 31/12/1974
- Femmes (14-99 ans)

Ainsi qu'une catégorie spécifique :

- Endurigide (vtt semi-rigides)

Selon [catégories d'âges UFOLEP 2014](#)

❖ 4 - Parcours / reconnaissances :

Les ES, 5 au total sur le parcours pour un kilométrage d'environ 5.1 kms, ont un profil majoritairement descendant. Cependant, afin de pallier au manque de dénivelé de la région, l'organisation a dû intégrer au sein des ES quelques portions roulantes voire montantes sur des distances plus ou moins longues (max 10% par spéciale) afin d'augmenter la distance de certaines ES.

La liste des ES avec leur kilométrage et leur profil est consultable sur le blog de l'organisation (lestauflards.over-blog.com). Quelques photos illustrent ces tracés.

Les liaisons seront fléchées (flèches **UFOLEP** jaunes). Les ES seront matérialisées par de la rubalise et des flèches rouges « **UFOLEP** ».

Tout concurrent qui aura pour une raison quelconque franchit la rubalise devra reprendre le tracé à l'endroit où il aura coupé sous peine de pénalités (5 minutes par franchissement) ou d'exclusion si refus de se plier aux règles ci-dessus édictées.

Des commissaires seront positionnés au long du parcours, spécifiquement durant les spéciales, dans le double but de sécuriser le tracé et d'arbitrer la course.

Aucune reconnaissance ne sera autorisée ni à pied ni à vtt, même lors de l'attente au départ des spéciales.

Tout concurrent pris à reconnaître le parcours se verra **exclu** du rallye.

L'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du parcours (L ou ES) dans l'intérêt des coureurs et pour leur sécurité, ainsi que l'annulation partielle ou totale de la course si les conditions ne permettent plus de progresser en toute sécurité.

❖ 5 - Déroulement du rallye :

Les concurrents seront accueillis le jour du rallye au stade de football de LES CARS (parking obligatoire) dès 7h30. Un second parking sera ouvert à l'entrée du village, près du garage automobile. Seules ces deux zones de stationnement seront autorisées (arrêté municipal) afin de garantir la sécurité des participants, ainsi que la bonne entente avec les riverains.

Les plaques ainsi que les horaires de départ de chaque concurrent seront distribués au bâtiment d'accueil des gîtes des ribières (à 300 m du stade, 1km du garage).

Le parcours ne sera dévoilé aux participants que le matin du rallye.

Une carte de la région affichée sur le lieu de départ permettra aux accompagnateurs de se rendre aux différents points de passage du parcours, notamment les ES, afin d'encourager les concurrents, prendre des photos, filmer, etc.

Le premier concurrent s'élancera au départ de la première spéciale (ES1) à 9h15 précises. Les participants s'élanceront ensuite toutes les trente secondes.

Le départ de la liaison 1 (L1) au départ de Les Cars devra donc se faire avant 8h40 pour les premiers concurrents.

Le temps imparti pour effectuer les liaisons a été calculé sur la base de 8 km/h, et augmenté d'une poignée de minutes garantissant que chaque concurrent pourra rejoindre le départ de chaque spéciale en temps voulu.

Pour les catégories citées plus haut, le temps final correspond au cumul des temps des 5 spéciales.

Le chronomètre est déclenché à l'heure indiquée sur chaque feuille de route.

Le temps est pris à la seconde près lorsque le concurrent a franchi la ligne d'arrivée.

Le concurrent doit se présenter à l'heure donnée sur sa feuille de route pour chaque spéciale.

Si un concurrent arrive en retard au départ d'une spéciale, il lui est possible de prendre le départ dès son arrivée à la condition que personne ne soit sur le point de partir. Dans le cas où un concurrent serait sur le point de démarrer, le commissaire fera partir le concurrent qui est à l'heure et patienter le concurrent en retard pendant 10 secondes avant que celui-ci ne puisse prendre le départ à son tour.

Le temps de retard est évidemment comptabilisé dans le temps de la spéciale.

Si le retard est de plus de 20 minutes, le commissaire peut refuser le départ au concurrent, ceci pour des raisons de timing auquel doit satisfaire l'organisation (routes fermées notamment, arrêté préfectoral à respecter obligatoirement).

Les pilotes s'engagent à effectuer le parcours dans son intégralité sans prendre de raccourci et sans être aidés par des éléments extérieurs (par éléments extérieurs s'entendent les accompagnateurs, riverains, services de secours ou autres personnes étrangères à la course).

Seuls les autres pilotes et les membres de l'organisation pourront apporter leur aide, les membres des services de secours ne pourront apporter leur aide que dans les cas de problèmes physiques.

En cas d'incident, chute, problème physique, **il est du devoir de chaque participant de porter assistance** à la personne en difficulté et de prévenir les services de secours et l'organisation **en occultant sa volonté de bien figurer au classement**.

Les problèmes mécaniques n'entrent évidemment pas dans ces obligations, chacun étant responsable du bon état de fonctionnement de son matériel.

❖ **6 - Code de conduite :**

De part leur inscription, les concurrents s'engagent à respecter un code de conduite.

La courtoisie et le respect des autres sont de mise, notamment en termes de dépassement de concurrents. Ainsi, lorsqu'un concurrent est rattrapé, il doit tout faire pour faciliter le passage de son/ses poursuivants plus rapide(s) que lui. Toute obstruction volontaire pourra être sanctionnée.

En contrepartie, le/les concurrent(s) qui rattrape(nt) un/ des pilote(s) doi(ven)t se signaler suffisamment tôt au(x) concurrent(s) qui le(s) précède(nt).

L'organisation préconise au concurrent souhaitant dépasser un concurrent plus lent d'utiliser le code suivant :

« ATTENTION ! A GAUCHE ! » S'il souhaite passer à gauche évidemment.

OU « ATTENTION ! A DROITE ! » Dans le cas d'un dépassement par la droite.

Les accompagnateurs souhaitant encourager les participants pourront se rendre sur le tracé des spéciales (cf. point 5), il leur est fortement conseillé de respecter l'environnement ainsi que les concurrents. ATTENTION ! Tout déplacement à pied sur le parcours des spéciales étant interdit par arrêté municipal, la plus grande prudence est demandée aux spectateurs.

L'organisation remercie les accompagnateurs de ne pas perturber le déroulement de la course en se positionnant trop près des tracés ou dans des endroits qui pourraient s'avérer dangereux pour leur sécurité et celle des concurrents.

❖ **7 - Respect de l'environnement :**

Afin de ne pas dégrader la qualité des sites traversés, pour certaines sections ce sont des terrains privés, il est expressément demandé aux participants et accompagnateurs de ne rien jeter ou abandonner sur les terrains empruntés par le rallye.

De même, le hors-piste qu'affectionnent certains pilotes lors des ES et des Liaisons est formellement interdit ceci dans le double but de protéger d'éventuelles dégradations de la flore rencontrée (parfois protégée, proximité d'un site [Natura 2000](#)) et de respecter le travail de l'organisation.

De plus, l'autorisation de passage sur des terrains privés n'étant valable que pour le rallye, il est demandé aux participants de ne pas « repérer » le parcours pour pouvoir revenir ultérieurement. **L'utilisation de GPS est donc prohibée.**

Ils encourraient des sanctions pénales et l'organisation pourrait se voir refuser l'accès à ces terrains lors d'organisations futures.

Merci de votre compréhension.

❖ **8 - Accueil/Retrait des plaques :**

L'accueil du rallye se fera à partir de 7h30 au stade de football de Les Cars le 20/4/2013.

Les concurrents se verront remettre à leur arrivée au stade leur plaque de cadre, feuille de route, tickets repas –boisson et autres menues babioles souvenirs.

Dans la mesure du possible, le briefing d'avant course commencera à 8h25 précises. Tout concurrent en retard au briefing pourrait rater des recommandations importantes qui pourraient lui porter préjudice. Merci de vous tenir prêts pour cet horaire.

❖ **9 Inscriptions :**

Les inscriptions au rallye « **SPECIALE TAUFFS** » pourront se faire soit par le biais de bulletins qui seront distribués sur les randonnées UFOLEP en Haute-Vienne ou dans les départements limitrophes, soit via le blog « [lestaufflards.over-blog.com](#) ».

Le bulletin devra être signé par le concurrent.

Le nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone, genre, club et n° de licence le cas échéant, leur catégorie (H, F, SH, JH, Endurigide) devra être précisée.

Une liste des inscrits sera consultable sur le blog cité, pour confirmation d'inscription.

Les bulletins d'inscription devront parvenir à l'organisateur 5 jours avant la date du rallye soit le (15/4/14).

Le coût de l'inscription est fixé à **14 Euros par personnelicenciée**, ou **16 Euros**(coût de l'assurance journalière) par personne **si non licenciée**.

Un repas pourra être pris sur place à la condition expresse de l'avoir précisé sur le bulletin d'inscription. Le coût du repas sera de **10 Euros** par personne.

Les accompagnateurs pourront réserver leur repas (à mentionner sur le bulletin d'inscription des participants) pour la même somme.

Le paiement se fera par chèque à l'ordre de « Taufflard Team Pageas » et devra parvenir par courrier au plus tard le 23/4/13 à l'adresse suivante :

Taufflard Team Pageas
Allée des tourterelles
87230 Bussière-Galant

L'engagement de chaque concurrent ne sera effectif qu'à réception du règlement total des droits d'inscription accompagné de la photocopie de la licence, ou du certificat médical pour les non licenciés.

Les mineurs (rappel : âge minimum 16 ans à la date du rallye) devront avoir envoyé leur autorisation parentale avec leur règlement.

Il n'y aura pas d'inscription sur place sauf décision de dernière minute prise par l'organisateur.

Lors du retrait des plaques, la licence ufolep ou autre fédération (en rapport avec des activités cyclistes) sera vérifiée par les organisateurs, à défaut une pièce d'identité sera réclamée, et sera restituée à la fin du rallye, lors de la remise des prix.

Pour les non licenciés, une pièce d'identité sera demandée.

Le prix de l'inscription comprend :

L'accès aux parcours et leur aménagement

Le petit déjeuner

Les ravitaillements (1 sur le parcours, 1 à l'arrivée)

L'apéritif

La plaque de cadre

Les récompenses

L'assurance journalière pour les non-licenciés

Les secours

Le tracé du rallye

Le sourire et la sympathie de l'organisation

Et peut être un bisou du président...

❖ **10 - Matériel / Assistance :**

Les parcours peuvent être réalisés avec n'importe quel type de vélo (rigides, semi-rigides, tout-suspendus).

Il est bien entendu que les concurrents ne pourront pas participer en **tandem**, ceci pour des raisons évidentes de sécurité liées à certains passages (épingles notamment) délicats à négocier.

Les concurrents sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur état.

L'organisateur se réserve le droit de refuser le départ à un concurrent s'il estime que son matériel peut lui porter préjudice (mauvais état général, freins défectueux, etc.).

Tout élément susceptible de blesser le pilote ou un concurrent devra être éliminé ou protégé (embouts de guidon bouchés, extrémités de câbles protégés, etc.)

La plaque de guidon doit être fixée de manière à être visible des commissaires à tout moment. Comme il a été précisé plus haut, aucune assistance extérieure ne pourra être apportée aux concurrents pendant la course, les concurrents évoluant en autonomie. Cependant l'entraide entre participants n'est pas interdite (prêt de matériel, nourriture, eau...).

Une assistance technique pourra être demandée à l'organisateur (cf. n° de téléphone sur la feuille de route) pour des réparations conséquentes toutefois seulement au départ ou à

l'arrivée des spéciales ou encore pendant les liaisons mais aucune assistance ne pourra être apportée durant les spéciales.

Aucun changement de matériel ne sera autorisé en cas de casse, sauf autorisation exceptionnelle de l'organisation.

❖ **11 Equipement** :

Le port du casque et de gants longs est obligatoire.

Les casques intégraux ne sont pas obligatoires, seulement conseillés. La jugulaire devra être constamment attachée, même sur les liaisons.

Le port de genouillères, coudières et dorsale (à défaut un sac à dos épais) est fortement conseillé mais non obligatoire.

❖ **12 Classement / Remise des prix** :

Les trois premiers concurrents de chaque catégorie seront récompensés.

Le vainqueur du classement scratch se verra remettre un trophée.

La remise des prix aura lieu lorsque tous les concurrents seront rentrés et quand les résultats auront été définitivement proclamés (soit environ 1h30 après l'arrivée des derniers concurrents).

Le classement définitif avec les temps par ES et temps final ne sera pas remis sur place aux concurrents mais sera accessible sur le blog « lestaufflards.over-blog.com » dans la semaine qui suivra le rallye. (Nous espérons le lendemain !)

❖ **13 Abandon** :

Pour des raisons de sécurité, les concurrents ayant abandonné devront se signaler au commissaire le plus proche.

Le concurrent ayant abandonné ne pourra figurer au classement, un lot souvenir lui sera toutefois attribué.

❖ **14 Réclamations** :

Toute réclamation concernant le déroulement de l'épreuve ou le comportement des concurrents devra être présentée au directeur de course dans le délai maximum de 15 minutes après l'arrivée du dernier concurrent. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte.

Toute réclamation concernant le classement final devra être formulée au plus tard 15 minutes après l'affichage dudit classement. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte.

❖ **15 Droit à l'image** :

Par sa participation au rallye « **SPECIALE TAUFFS** », chaque concurrent autorise l'association Taufflard Team Pageas (ou ses ayants droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre du rallye vtt « **SPECIALE TAUFFS** » en vue de toute exploitation directe, indirecte ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement

accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

❖ **16 Assurance / Responsabilité :**

Chaque participant doit avoir une assurance personnelle de type responsabilité civile. L'organisateur contractera pour la journée une assurance type A.C.T auprès de l'organisme de son choix afin de couvrir d'éventuels soucis.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration de matériel ou d'équipements individuels dans chacune des phases de la course.

❖ **17 Hébergement :**

L'hébergement des concurrents ne pourra être assuré par l'organisateur. Cependant sur demande des concurrents, une liste des campings, gîtes municipaux ou privés pourra être fournie par l'organisation.

❖ **18 – Annulation :**

S'il s'avérait que l'organisateur, pour une raison indépendante de sa volonté, devait annuler tout ou partie du rallye au dernier moment, les trois quarts de la somme réglée par le concurrent lui seraient restitués.

Dans le cas où un concurrent inscrit annulerait sa participation, seule la moitié de la somme serait restituée.

Dans le cas d'une annulation d'inscription moins d'une semaine avant l'épreuve, il n'y aura pas de remboursement.